



Contrat à remplir, signer et retourner ENTIER avec le paiement.

Contrat « Poulet au détail » Octobre 2026 – Septembre 2027
entre **Sylvain Barbéry** de La Ferme du Pignon Blanc
et les **adhérents de l'Amap « En Seine brin d'Orge »**
47 avenue du 18 avril 1944 – 91200 – ATHIS-MONS

OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de conserve de poulet ou pintade en vue de soutenir l'exploitation « La Ferme du Pignon Blanc » de Sylvain BARBERY, éleveur et aviculteur en agriculture biologique en Essonne 43 rue d'Etampes - 91410 - CORBREUSE.

Sauf contre-ordre, les produits seront distribués aux dates ci-dessous 13 place du Maréchal LECLERC à Juvisy-sur-Orge (en face La Poste).

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

Être transparent sur les méthodes de travail et sur les prix et être garant de la qualité sanitaire des produits jusqu'à leur remise aux adhérents.

Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie etc...) En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion entre le gestionnaire du contrat et le producteur.

Permettre aux adhérents de visiter la ferme (visite organisée par le gestionnaire du contrat).

La livraison se fait en véhicule frigorifique (en même temps que les produits du contrat « Volailles »).

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'Amap ESBO)

S'engager pour toute la durée du contrat et prépayer la totalité de la production.

Venir chercher les produits aux dates prévues de livraison. En cas d'empêchement, les produits peuvent être récupérés par un tiers ou proposés aux intermittents via le site Web de l'association. Aucun rattrapage n'est prévu ultérieurement. Attention, la date de livraison de septembre 2027 n'est pas encore définie.

Participer régulièrement à la distribution des produits de 19h00 à 20h30

SOUSCRIPTION, PRIX, PAIEMENT

Il est possible de souscrire le contrat en cours de saison

Il est possible de commander des produits différents chaque mois (voire rien).

Paiement effectué lors de la souscription sous forme de **chèques libellés à l'ordre de Sylvain Barbéry, à remettre avec le contrat signé 3 semaines avant la première livraison souhaitée**. Ils sont remis au producteur par le gestionnaire du contrat à chaque début de période (oct26, mar27, jun27).

Les détails des produits figurent en page 2 de ce contrat.

Je, soussigné(e) membre adhérent(e) de l'association « AMAP ESBO » à jour de ma cotisation 2026/2027

Nom Prénom : N° adhérent :

Adresse : tél :

Souscris au contrat « Poulet au détail » avec Sylvain Barbéry selon les éléments ci-dessous.

	Qté / mois	15 oct26	14jan27	11 mar27	13mai 27	1 jul27	? sep27	Prix total
Conser verie	Saucisses lentilles, env 800g, 16€							
	Poule à la Normande, env 800g, 16€							
	Poule à la Mexicaine, env 800g, 16€							
	Gésiers confits, 200g égouttés, 10,90€							
Rillettes et Terrines 7,60€ pot de 180g	Poule nature							
	Terrine Poule, pommeau							
	Poulet nature							
	Poulet, citron confit, thym							
	Poulet, olives vertes, ail des ours							
	Poulet, piment doux							
	Poulet, tomates séchées, herbes de Provence							
	Terrine foie de volaille, poivre vert							
	Rillettes Pintade, 180g , 8,60€							
Huile	Tournesol, 75 cl 8,90€							
		Chèque 1		Chèque 2		Chèque 3		

Fait à Juvisy-sur-Orge le, Signature de l'adhérent Signature du producteur

Contrat régi conformément aux statuts et règlement intérieur de l'association et géré par Fabienne ISHIOMIN une copie du contrat sera gardée par l'association